**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**42E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU GABON**

Le 24 janvier 2023

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation gabonaise et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par le Gabon dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2017, notamment l’adoption de la loi portant code de l’enfant en République Gabonaise le 08 février 2019, conformément aux recommandations que nous lui avons adressées lors du cycle précédent.

Tout en félicitant le Gabon pour son leadership sur la question de l’hygiène menstruelle, nous recommandons au Gabon :

1. de réviser sa législation en vue d'éliminer la discrimination fondée sur le sexe présente dans les textes législatifs tels que le code civil, le code pénal et le code du travail;
2. de finaliser le processus d’adoption du projet de texte sur la Commission nationale de prévention et de lutte contre la traite des personnes.

Nous souhaitons au Gabon un examen réussi.

**Je vous remercie.**